

Bruxelles, le 10 juin 2026  
(OR. en)

10392/26

POLGEN 160

---

**NOTE**

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Programme de dix-huit mois du Conseil (1er juillet 2026 - 31 décembre 2027)

---

**Projet de programme du trio de présidences formé par l'Irlande, la Lituanie et la Grèce**

**I. INTRODUCTION**

*Unité dans la diversité – trois angles, une boussole*

Depuis les rives atlantiques de l'Irlande, en passant par la région baltique de la Lituanie, jusqu'aux portes de la Méditerranée en Grèce, le trio de présidences incarne la force et l'âme du projet européen: des histoires, des expériences et des points de vue différents unis dans la diversité et alignés autour d'une responsabilité partagée et d'un objectif commun.

Cet équilibre géographique est plus que symbolique: il témoigne des réalités qui façonnent l'Union aujourd'hui et renforce la capacité collective de l'Europe à nouer des liens, à créer, à construire et à faire face aux défis mondiaux. Ensemble, le trio transformera cette diversité en cohésion, en veillant à ce que les actions de l'Union restent décisives, équilibrées, ciblées et véritablement européennes.

Le trio s'engage à orienter les travaux du Conseil de l'Union européenne face à des défis et à des pressions géopolitiques sans précédent, en particulier la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, qui constitue un défi existentiel pour l'Union européenne, la situation au Moyen-Orient, notamment le conflit israélo-palestinien, ainsi que l'érosion de l'ordre international fondé sur des règles, autant de facteurs qui ont des répercussions transversales sur le programme d'action de l'UE.

Afin de veiller à ce que l'Union dispose des ressources nécessaires pour concrétiser ces ambitions et priorités stratégiques à long terme et pour relever efficacement des défis émergents, le trio accordera la priorité aux travaux sur le cadre financier pluriannuel et ses propositions sectorielles qui répondent aux besoins de l'Union pour la période 2028-2034.

## **II. UNE EUROPE LIBRE ET DÉMOCRATIQUE**

### *La défense des valeurs européennes au sein de l'Union*

La défense des valeurs européennes reste essentielle à une Europe forte, résiliente et unie. Le respect des valeurs fondamentales, de l'état de droit, de la démocratie, de la dignité humaine, de la liberté, de l'égalité et des droits de l'homme, y compris les droits des personnes appartenant à des minorités, constitue la pierre angulaire de notre Union et est le fondement de la confiance mutuelle et de mesures efficaces à l'échelle mondiale.

Faire progresser la cohésion sociale, l'égalité de genre et l'égalité des chances pour tous sera une priorité horizontale pour le trio.

Le renforcement de la résilience démocratique passera par une participation accrue des citoyens, la reconnaissance du rôle central de la société civile, la protection de la liberté, de l'indépendance et de la pluralité des médias, ainsi que par des mesures décisives contre la désinformation, les discours de haine et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, y compris la falsification de faits historiques.

Le trio soutiendra la mise en œuvre du bouclier européen de la démocratie dans le cadre de ces efforts, en accordant une attention particulière aux travaux du Centre européen pour la résilience démocratique. Il poursuivra son action résolue contre la division, la radicalisation, le terrorisme, l'extrémisme violent, le racisme, l'antisémitisme, la haine antimusulmane et la xénophobie.

Le trio continuera de promouvoir l'intégration ainsi que la diversité culturelle et sportive et de valoriser l'expression créative et la coopération, qui jouent un rôle important dans la promotion de la démocratie et des valeurs européennes.

Le trio s'emploiera à protéger l'espace civique, à favoriser l'accès à la justice en général et à promouvoir des systèmes judiciaires adaptés aux enfants dans toute l'Union. Il se concentrera en particulier sur la protection des mineurs dans l'environnement en ligne, y compris par la lutte contre les abus sexuels commis en ligne sur des enfants. Il s'efforcera de renforcer l'état de droit et de préserver les institutions démocratiques, notamment au moyen de mécanismes visant à lutter contre les actions qui portent atteinte au système judiciaire. Il s'emploiera à préserver l'indépendance de la justice et à améliorer la transparence de la communication avec les citoyens afin de renforcer la confiance dans les institutions démocratiques et de consolider la légitimité du projet européen.

### **III. UNE EUROPE FORTE ET SÛRE**

#### ***Un élargissement ambitieux***

L'élargissement de l'UE revêt une importance géostratégique pour assurer la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité dans toute l'Europe. La nouvelle réalité géopolitique, marquée par la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, souligne l'importance de faire avancer le processus d'élargissement.

Le trio s'appuiera sur la dynamique des négociations d'adhésion pour faire progresser de manière ambitieuse ses partenaires sur la voie de leur adhésion à l'UE, conformément aux critères de Copenhague, aux principes établis et à la méthodologie en vigueur.

Le trio veillera au traitement équilibré et équitable de tous les pays candidats et candidats potentiels, tout en maintenant une approche efficace, crédible, prévisible et fondée sur le mérite. Dans ce contexte, il soutiendra fermement la voie de l'adhésion à l'UE de l'Ukraine, de la République de Moldavie et des pays candidats et candidats potentiels des Balkans occidentaux.

Le trio continuera de mettre en place en interne les travaux préparatoires et les réformes en vue d'une Union élargie, conformément à la déclaration de Grenade.

## *Une action extérieure cohérente et influente*

Le trio promouvra l'Union européenne en tant qu'acteur engagé et responsable à l'échelle mondiale, déterminé à soutenir l'ordre international fondé sur le droit international, y compris la charte des Nations unies, la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) et le droit international humanitaire. Afin de renforcer davantage le rôle de l'Union européenne en tant qu'acteur mondial, il soutiendra le rôle central des Nations unies. Il favorisera des partenariats mondiaux mutuellement bénéfiques grâce à une coopération au développement et à une aide humanitaire durables et prévisibles, conformément à l'approche "Équipe Europe" et à la stratégie "Global Gateway". Il appuiera et promouvra le rôle de l'UE dans la fourniture d'une aide humanitaire fondée sur des principes, conformément au consensus européen sur l'aide humanitaire.

Le trio réaffirme son soutien sans faille à l'Ukraine dans tous les domaines, y compris un soutien politique, économique, militaire, énergétique, financier et humanitaire, conformément à l'engagement à long terme de l'UE en faveur d'une paix globale, juste et durable en Ukraine et en Europe, assurant l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues ainsi que sa reconstruction. Assurer un soutien financier durable et prévisible à l'Ukraine, y compris au-delà de 2027, figurera parmi les principales priorités du trio. Il s'emploiera à faire en sorte que les responsables de crimes de guerre et des crimes les plus graves commis par la Russie et la Biélorussie dans le cadre de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine répondent pleinement de leurs actes. Il continuera également de renforcer les sanctions et la lutte contre leur contournement.

Le trio promouvra en outre un multilatéralisme effectif et le développement durable, notamment par une coopération renforcée au sein du système des Nations unies et entre ses agences, ses fonds et ses programmes, conformément aux priorités et aux valeurs de l'UE.

En vue de faire progresser les objectifs communs et d'obtenir des résultats concrets, le trio mettra particulièrement l'accent sur l'approfondissement de la coopération avec les partenaires mondiaux, tant au niveau bilatéral que dans le cadre d'organisations internationales et régionales.

Il restera essentiel, tant pour la stabilité mondiale que pour la sécurité européenne, de continuer de se concentrer sur la prévention des crises et des conflits et la réaction à ceux-ci, ainsi que sur la médiation en faveur de la paix. Le trio encouragera une appréciation accrue de la situation et une mobilisation proactive, qu'il estime essentielles pour préserver la stabilité mondiale et la sécurité européenne.

Conscient que le renforcement de la stabilité dans les voisinages oriental et méridional de l'UE contribue directement à la sécurité de l'Europe, le trio accordera la priorité à un dialogue plus approfondi avec les pays partenaires, qu'elle considère comme une pierre angulaire stratégique de son programme.

Le trio s'efforcera de renforcer la politique de voisinage oriental par un dialogue continu avec les pays partenaires concernés et par l'intermédiaire du partenariat oriental. Il visera à consolider la résilience démocratique, les processus de réforme et la coopération régionale.

Le renforcement des relations avec le voisinage méridional constituera une priorité essentielle, notamment en mettant l'accent sur la mise en œuvre effective du pacte pour la Méditerranée et la poursuite d'une coopération sur mesure visant à relever les défis régionaux. Le trio s'emploiera à approfondir la coopération avec les partenaires de la région afin de promouvoir la stabilité, la sécurité, la prospérité et le développement durable.

La promotion de la paix, de la stabilité et de la sécurité au Moyen-Orient restera un objectif clé de l'action extérieure de l'Union, l'accent étant mis sur une solution globale, juste et pérenne au conflit israélo-palestinien sur la base de la solution à deux États. Le trio soutiendra les initiatives diplomatiques, l'aide humanitaire, les efforts de désescalade, la reconstruction et la recherche d'une paix globale, juste et durable, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le trio continuera d'entretenir des liens transatlantiques solides, en défendant des relations fortes, continues et mutuellement bénéfiques avec les États-Unis d'Amérique, y compris par la mise en œuvre en cours de la déclaration conjointe UE-États-Unis et la coopération en matière de sécurité économique, assurant ainsi un environnement stable et prévisible pour les citoyens et les entreprises. Le trio reconnaît l'importance d'un partenariat stratégique résilient avec le Canada, fondé sur des valeurs démocratiques partagées et des intérêts communs.

La promotion et le soutien de relations positives entre l'UE et le Royaume-Uni resteront des priorités du programme du trio. Il continuera ses travaux sur un programme renouvelé en vue d'une coopération renforcée, fondé sur des intérêts communs et la mise en œuvre intégrale, fidèle et en temps utile des accords existants.

Alors que l'Arctique ne cesse de gagner en importance stratégique, le trio veillera à ce que l'Union joue un rôle plus important dans la promotion de la croissance et la fourniture d'un dispositif de sécurité global dans le Grand Nord, y compris face aux défis posés par la Russie et la Chine.

Le trio continuera de renforcer et d'intensifier l'orientation stratégique, la présence, la visibilité et les actions de l'UE, y compris en ce qui concerne le commerce dans la région indo-pacifique, grâce à la mise en œuvre de la stratégie de l'UE dans la région indo-pacifique et au renforcement du dialogue avec les organisations régionales, en particulier en élevant les relations de l'UE avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) au niveau d'un partenariat stratégique global.

Le trio renforcera encore davantage les relations avec l'Amérique latine et les Caraïbes grâce au dialogue politique, à la coopération judiciaire, répressive et économique, aux investissements et au soutien à l'intégration régionale et au développement durable.

Le trio s'efforcera de consolider les relations entre l'UE et l'Afrique, notamment dans le cadre du partenariat stratégique entre l'UE et l'Union africaine.

Le trio fera encore progresser les relations entre l'UE et les pays de l'EEE et de l'AELE, en vue d'assurer le bon fonctionnement et l'approfondissement du marché unique.

La promotion du développement durable et la mise en œuvre des objectifs de développement durable resteront au cœur de l'action extérieure de l'UE, une attention particulière étant accordée à la résilience au changement climatique et aux partenaires vulnérables, y compris les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

La connectivité transrégionale sera également développée en tant que moteur d'une croissance durable et de partenariats mondiaux résilients.

## *Une action stratégique en matière de sécurité et de défense*

Le trio soutiendra l'élaboration et la mise en œuvre effective de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE, y compris les missions et opérations civiles, en tant que pilier essentiel de la capacité de l'Union à gérer les crises et à faire face aux menaces, à renforcer sa résilience et à protéger ses intérêts à l'échelle mondiale.

Le trio soutiendra activement la mise en œuvre des principales initiatives de l'UE en matière de sécurité et de défense, notamment par les moyens suivants:

- le renforcement urgent des capacités de défense, en tenant compte de la feuille de route pour la préparation de la défense à l'horizon 2030 et de ses initiatives phares;
- la protection des infrastructures stratégiques;
- l'intensification des efforts de renforcement des capacités, en particulier le long du flanc oriental, consolidant ainsi la sécurité et la défense de l'Union, ainsi que sa capacité à réagir efficacement aux menaces actuelles et émergentes;
- des partenariats en matière de sécurité et de défense et une coopération dans le domaine de la sécurité et de la défense avec des partenaires partageant les mêmes valeurs.

Le trio encouragera une coopération inclusive et mutuellement avantageuse entre l'UE et l'OTAN, dans le plein respect des principes énoncés dans les traités et fixés par le Conseil européen, sans préjudice du caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres et en tenant compte des intérêts de tous les États membres en matière de sécurité et de défense.

Le trio s'efforcera de stimuler la résilience et la compétitivité de la base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE) au moyen d'une approche globale à 360 degrés. Cela contribuera à la création d'un marché unique de la défense plus solide, plus intégré et plus efficace, renforçant ainsi la sécurité, l'innovation et les capacités industrielles à long terme de l'UE dans l'ensemble de l'Union.

L'amélioration de la mobilité militaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE restera une priorité, notamment au moyen d'investissements ciblés dans les infrastructures de transport et leur résilience. Le trio collaborera avec les États membres en vue de lever les obstacles existants et de renforcer les capacités nécessaires pour faciliter la circulation rapide et sûre du personnel, du matériel et des moyens militaires.

Le trio s'emploiera à faire en sorte que les capacités spatiales de l'Europe soient pleinement opérationnelles, résilientes et souveraines. Il soutiendra les efforts visant à protéger et à développer des systèmes et infrastructures spatiaux autonomes, en reconnaissant leur rôle essentiel dans les domaines de la sécurité, de la défense et des applications civiles critiques.

Le trio renforcera la sécurité économique de l'UE, réduira les dépendances préjudiciables et à haut risque et diversifiera ainsi que sécurisera les chaînes d'approvisionnement stratégiques, notamment en améliorant la sûreté maritime.

Le trio intensifiera ses efforts pour lutter contre les menaces physiques, informatiques et hybrides, y compris contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger. Il poursuivra la mise en œuvre de la stratégie de sécurité intérieure (ProtectEU) en tant que feuille de route visant à protéger l'Union et ses citoyens contre les menaces pour leur sécurité. Il soutiendra le renforcement des capacités en matière d'appréciation de la situation, de dissuasion, de préparation, de surveillance et de réaction, en vue de protéger les institutions démocratiques et les infrastructures critiques, y compris la résilience maritime et sociétale.

Le trio favorisera une approche intégrée associant le déploiement d'une intelligence artificielle digne de confiance et éthique, la souveraineté des données et la résilience en matière de cybersécurité. Il encouragera une utilisation sûre et responsable des technologies émergentes dans le domaine de la sécurité et de la défense.

Tenant compte de ces priorités, le trio renforcera la sécurité et la confiance dans l'écosystème numérique européen. Dans le même temps, il renforcera les cadres de gouvernance responsables afin d'atténuer les risques de sécurité associés à la transformation numérique.

### ***Une approche globale en matière de migrations***

Le trio est conscient de la nécessité de garantir un système commun d'asile et de migration qui fonctionne pleinement et efficacement, y compris en mettant en œuvre de manière efficace et intégrale le pacte sur la migration et l'asile, et en assurant un juste équilibre entre responsabilité et solidarité.

Le trio concentrera ses travaux sur la mise en place d'un régime d'asile ferme, équitable et efficace, qui assure la protection des personnes qui en ont besoin, tout en prévenant le détournement de nos règles.

Le trio redoublera d'efforts pour prévenir et combattre la migration irrégulière, ainsi que pour lutter contre l'instrumentalisation de la migration et son utilisation à des fins malveillantes, en reconnaissant qu'il s'agit d'une menace hybride et d'un grave défi pour la sécurité et la stabilité de l'Union.

Le trio s'efforcera d'assurer une politique commune de l'UE en matière de retour, en mettant l'accent sur la durabilité des retours et de la réintégration grâce à une coopération renforcée avec les pays d'origine et de transit. Il s'agira notamment d'utiliser plus efficacement les leviers et les incitations dont dispose l'UE, tout en respectant pleinement les droits fondamentaux et la dignité humaine. Le trio encouragera également l'utilisation de technologies modernes dans la gestion de l'asile et de la migration afin d'en améliorer l'efficacité et de rationaliser les processus.

Le trio soutient le bon fonctionnement de l'espace Schengen afin de préserver la libre circulation sans entrave des personnes et les avantages qu'elle apporte à nos sociétés et à nos économies. En vue de créer un espace Schengen sûr, le trio soutiendra une gestion rigoureuse et efficace des frontières extérieures de l'UE, conformément aux principes de la gestion intégrée des frontières, ainsi que les mesures de coopération compensatoire indispensables. À cette fin, le trio plaidera en faveur d'une approche pragmatique et prudente, tant au niveau national qu'au niveau de l'Union, qui tienne compte des défis croissants en matière de sécurité aux frontières extérieures et au-delà. Cette approche implique entre autres de renforcer les capacités des États membres en matière de gestion des frontières et de soutenir Frontex dans ses missions de coordination et d'assistance opérationnelle. Les solutions technologiques de pointe, y compris les capacités en matière de drones et de lutte antidrones, ainsi que les outils de surveillance et d'analyse, seront davantage promus et mises à profit aux frontières extérieures. Le trio accordera la priorité à la poursuite des efforts visant à assurer la pleine interopérabilité des systèmes informatiques ainsi que le renforcement de la politique de l'UE en matière de visas.

La dimension extérieure des migrations restera une priorité essentielle. Le trio renforcera la coopération globale avec les pays tiers, notamment au moyen de solutions innovantes et de partenariats sur mesure, dans le plein respect des droits fondamentaux. Il attachera une grande importance au développement de partenariats et au renforcement de la coopération avec des pays clés de la Méditerranée, de l'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud-Est et le long de différentes routes migratoires, conformément à l'approche axée sur l'ensemble de la route, en relevant les défis migratoires d'une manière mutuellement avantageuse.

Le trio s'emploiera également à mettre en place des voies de migration légale pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans les États membres, dans le cadre du train de mesures de l'UE relatives aux compétences et aux talents, en particulier par la mise en place de partenariats de l'Union pour les talents avec des pays tiers, qui renforceront également la coopération en matière de retour. Il soutiendra une migration légale et ordonnée vers l'UE, contribuant ainsi à la compétitivité et à la prospérité de l'Union.

Le trio intensifiera également ses efforts pour lutter contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, en promouvant des initiatives coordonnées de l'UE et en renforçant la coopération avec les partenaires internationaux. Ces actions seront menées dans le plein respect du droit international, tout en protégeant la vie et les droits des migrants.

### ***Renforcer notre sécurité et protéger nos citoyens***

Le trio renforcera la sécurité et la résilience énergétiques, notamment par la mise en œuvre du plan REPowerEU, tout en évitant de créer de nouvelles dépendances stratégiques. Il donnera la priorité à la sécurité de l'approvisionnement, à la souveraineté et à l'accessibilité financière, soutiendra la croissance industrielle verte et encouragera les investissements dans les infrastructures énergétiques et critiques, y compris les infrastructures maritimes critiques, améliorera les capacités de préparation, de surveillance et de réparation, et assurera une protection contre les menaces émergentes. Il s'emploiera également à atténuer les risques en matière de sûreté nucléaire qui découlent de la complexité de l'environnement de sécurité dans le voisinage de l'Union.

Le trio s'efforcera de garantir des prix de l'énergie abordables et soutenables, car il s'agit d'un pilier fondamental de la résilience économique, de la compétitivité et de la cohésion sociale dans l'ensemble de l'Union. Compte tenu de la volatilité persistante des marchés et des exigences de la transition énergétique, il donnera la priorité au renforcement de la résilience et à la diversification de l'approvisionnement énergétique, à l'accroissement de la sécurité énergétique, à la réduction des dépendances extérieures et à la promotion de la coopération régionale. Le déploiement accéléré des énergies renouvelables sera encouragé, en particulier dans les régions bien situées pour l'énergie solaire et éolienne, parallèlement à des investissements dans le stockage de l'énergie et la modernisation du réseau afin de garantir la flexibilité du système. Le trio centrera également ses efforts sur le renforcement du marché intérieur de l'énergie en vue de la création d'une véritable union de l'énergie, l'amélioration de la transparence des prix et la promotion de l'intégration des technologies émergentes. Dans le même temps, il faut protéger les consommateurs et les entreprises vulnérables, y compris les industries grandes consommatrices d'énergie, contre les fluctuations excessives des prix, tout en préservant des signaux de marché efficaces en faveur de la décarbonation.

Le trio renforcera la résilience et améliorera les capacités et les moyens en matière de prévention, de préparation et de réaction aux crises, grâce à une approche "tous risques", englobant l'ensemble de la société et couvrant les catastrophes naturelles, les conflits, les urgences sanitaires ainsi que les cybermenaces et les menaces hybrides. Il soutiendra le travail en cours sur la stratégie européenne pour une union de la préparation.

Le trio renforcera la résilience des infrastructures critiques, y compris les infrastructures numériques, maritimes et de paiement, face aux menaces tant physiques que numériques qui pèsent sur les entités essentielles ou importantes (directive SRI 2) et sur les entités critiques (directive CER), procédera à des évaluations complètes des risques et consolidera la coordination transsectorielle afin d'assurer la continuité des services essentiels.

Le trio s'engage à améliorer la coopération entre les services répressifs et les autorités judiciaires dans le cadre de leurs missions visant à préserver la sécurité de l'Europe et à faire respecter l'état de droit. Il favorisera une collaboration efficace, des opérations conjointes et l'échange d'informations y compris par-delà les frontières. Face à l'évolution des tendances criminelles et des nouvelles technologies, il s'emploiera à renforcer la coopération des services répressifs et judiciaires avec les pays tiers ainsi qu'à donner davantage de moyens d'action aux agences et organes compétents de l'UE.

Le trio intensifiera ses efforts de lutte contre la grande criminalité organisée en démantelant les réseaux de passeurs et en prenant des mesures contre le trafic de drogues, la contrebande et d'autres types de criminalité transfrontière. Il soutiendra les efforts visant à sécuriser les frontières de l'UE. En s'appuyant sur des outils informatiques modernes et des technologies émergentes, y compris l'IA, il entend améliorer la détection, la collecte d'informations et l'efficacité opérationnelle dans le cadre du démantèlement des réseaux criminels.

Le trio mettra particulièrement l'accent sur la préparation et la protection dans le domaine du patrimoine culturel, y compris des mesures de protection contre les effets du changement climatique, ainsi que sur des stratégies de prévention, de préparation et de restauration concernant les biens et les institutions culturels.

Le trio améliorera la sécurité sanitaire et la résilience des systèmes de santé en renforçant la préparation, la prévention et la protection de la santé publique, notamment la santé mentale. Il estime par ailleurs que développer la protection sociale, y compris en relevant les défis démographiques, augmentera la résilience de la société dans un contexte caractérisé par des changements à long terme.

Le trio attache une grande importance à la protection des enfants contre les pratiques et les contenus manipulateurs et préjudiciables en ligne ainsi qu'au renforcement des mécanismes de protection par la promotion d'expériences en ligne plus sûres.

Le trio améliorera la protection des citoyens en renforçant la coopération consulaire en dehors de l'UE, en développant la coordination entre les États membres et avec les délégations de l'UE, et en utilisant les outils numériques pour fournir une assistance efficace en situation de crise.

Le trio continuera de renforcer la sécurité alimentaire de l'Europe en améliorant la résilience tout au long de la chaîne alimentaire et en garantissant un accès fiable à des denrées alimentaires sûres et abordables, y compris en temps de crise.

#### **IV. UNE EUROPE PROSPÈRE ET COMPÉTITIVE**

##### ***Bâtir une Union plus forte et plus prospère***

Le trio achèvera les travaux sur un cadre financier pluriannuel répondant aux besoins de l'Union pour la période 2028-2034. Le nouveau budget à long terme sera conçu pour doter l'UE des ressources nécessaires pour concrétiser ses ambitions et priorités stratégiques à long terme et relever efficacement les défis émergents dans les années à venir.

##### ***Renforcer la compétitivité***

Le trio fera progresser la mise en œuvre de la stratégie pour le marché unique de manière ambitieuse et dans toutes ses dimensions, conformément au plan intitulé "Une Europe, un marché". Il réaffirme son engagement à œuvrer à la suppression des obstacles afin d'assurer des conditions de concurrence équitables et d'apporter des avantages concrets aux entreprises, notamment aux petites et moyennes entreprises (PME), aux autorités publiques, aux consommateurs et aux travailleurs. Il continuera de donner la priorité à l'application et à la mise en œuvre uniforme des règles du marché unique, ainsi qu'au programme de simplification et d'amélioration de la réglementation de l'UE, dans le but de réduire les charges réglementaires et administratives, de veiller à ce que les nouvelles initiatives de l'UE soient conformes aux principes d'une meilleure réglementation et de renforcer la compétitivité.

Le trio poursuivra ses efforts visant à développer et approfondir encore l'union de l'épargne et des investissements, en favorisant une plus grande intégration des marchés et le bon fonctionnement du secteur bancaire dans l'ensemble de l'UE, en vue de mobiliser le capital public et privé, de renforcer la stabilité financière à long terme de l'UE et de contribuer à la compétitivité de l'Union. Il continue d'accorder la priorité aux travaux de l'Union en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales afin de prévenir les risques d'érosion de la base d'imposition et de transfert des bénéfices (BEPS) au niveau de l'UE et au niveau international.

Le trio se concentrera sur le développement des marchés de capitaux pour favoriser les investissements visant à soutenir la croissance des entreprises, afin que les entreprises innovantes puissent accéder aux financements nécessaires pour croître, innover et se développer au sein du marché unique et à l'échelle mondiale.

Le trio s'appuiera sur la stratégie de l'UE en matière de sécurité économique, en promouvant les instruments et les partenariats pertinents de l'UE, afin de protéger la sécurité et les intérêts économiques de l'Union tout en préservant l'ouverture et l'intégrité du marché unique. À cet égard, il s'attachera à réduire la vulnérabilité de l'Union à l'égard des dépendances extérieures stratégiques à haut risque dans les secteurs sensibles, ainsi qu'à diversifier et à sécuriser les chaînes d'approvisionnement stratégiques afin de protéger les intérêts économiques de l'Union tout en préservant l'ouverture et l'intégrité du marché unique.

Le trio soutiendra un système commercial ouvert et fondé sur des règles, qui renforce la résilience économique de l'UE, favorise la diversification du marché et garantit des conditions de concurrence équitables. Il reste attaché à la réforme de l'OMC, y compris au rétablissement d'un système efficace de règlement des différends. Il poursuivra l'expansion et la mise en œuvre du réseau d'accords de libre-échange de l'UE. Il estime, par ailleurs, que les douanes sont un pilier du bon fonctionnement du marché unique et des échanges commerciaux, ainsi que de la sécurité aux frontières et de la lutte contre la contrebande. Il veillera à ce que la mise en œuvre de la réforme douanière se poursuive, dans la perspective d'une vision prévoyant des douanes de l'UE numérisées, fondées sur des données et dotées de procédures modernisées.

Le trio est déterminé à promouvoir un secteur agricole durable et résilient, capable de continuer à garantir la sécurité alimentaire grâce à des systèmes alimentaires pérennes. Il souligne également la nécessité de renforcer les communautés rurales et de soutenir les agriculteurs, en particulier dans les zones rurales exposées à un risque climatique élevé, et de relever les défis urgents posés par la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, en accordant une attention particulière à la stratégie pour la résilience dans le domaine de l'eau. Il reconnaît par ailleurs l'importance des forêts dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, ainsi que la nécessité de fournir des produits du bois durables et renouvelables pour décarboner notre environnement bâti. Il s'attachera également à promouvoir un secteur des produits de la mer qui favorise la durabilité et la résilience dans l'ensemble des secteurs de la pêche et de l'aquaculture, tout en défendant les communautés côtières rurales.

Le trio donnera la priorité à la poursuite de la décarbonation et au renforcement de l'industrie et des secteurs du transport et de l'énergie de l'UE, afin de renforcer la compétitivité et d'accroître la résilience. Il s'efforcera de stimuler les technologies propres, en favorisant une politique industrielle de l'UE fondée sur l'innovation et d'accélérer la transition vers une économie circulaire, renforçant ainsi l'avantage concurrentiel de l'Union, en particulier pour les PME.

Le trio s'attachera à poursuivre la réalisation de la connectivité dans les secteurs du numérique, de l'énergie et des transports, y compris en promouvant une connectivité durable, compétitive et sûre dans toute l'Europe. Il continuera de déployer ses efforts afin de protéger et de renforcer la résilience des infrastructures critiques existantes et planifiées dans le domaine de l'énergie, du numérique et des transports, y compris les infrastructures sous-marines.

Dans le secteur maritime, le trio reconnaît que le transport maritime constitue un outil stratégique pour la compétitivité, la résilience et la sécurité énergétique de l'Europe, tout en étant favorable à la transformation des ports européens en pôles de l'économie bleue et en moteurs du commerce durable et de la croissance bleue inclusive, et il soutiendra une gouvernance ambitieuse des océans.

Le trio attache une grande importance au renforcement de la compétitivité technologique de l'UE, en faisant avancer les travaux relatifs à un cadre réglementaire des télécommunications qui facilite l'innovation, favorise les investissements dans les réseaux numériques et assure une protection solide des droits des consommateurs. Il s'efforce également de renforcer la protection des consommateurs en s'attaquant aux nouveaux risques qui apparaissent dans l'espace géopolitique et numérique actuel.

Le trio s'emploiera également à garantir le développement d'un tourisme durable, notamment en exploitant et en mettant en œuvre des technologies numériques transformatrices, telles que les outils d'intelligence artificielle, au secteur du tourisme.

Dans ce contexte, le trio reconnaît également le rôle des compétences, y compris l'apprentissage tout au long de la vie, l'enseignement et la formation professionnels pour la compétitivité et la résilience de l'UE, et il s'efforcera de favoriser le développement des compétences nécessaires pour soutenir la double transition de l'Europe.

Le trio veillera tout particulièrement à promouvoir la santé de la population et à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, qui sont autant de facteurs fondamentaux pour une économie saine.

### *Assurer le succès de la double transition écologique et numérique*

Le trio souligne sa volonté de mener à bien la transition écologique et numérique et de garantir l'avenir au moyen d'une action climatique rapide et efficace, tout en ne laissant personne de côté. Il œuvrera en faveur de la transition de l'Union vers la neutralité climatique à l'horizon 2025 et de la réalisation de son objectif climatique pour 2040, notamment en faisant avancer les négociations sur le cadre d'action de l'Union en matière de climat et d'énergie pour l'après 2030. Il poursuivra ses efforts pour veiller à ce que l'UE joue un rôle de premier plan sur la scène mondiale dans le cadre des négociations internationales sur le climat, la biodiversité, la pollution par les plastiques et la pollution atmosphérique, les produits chimiques et les déchets.

En outre, le trio s'attachera à mieux préserver la nature, les écosystèmes et la diversité biologique, tout en renforçant la résilience climatique face aux phénomènes naturels extrêmes, en particulier les vagues de chaleur, les incendies de forêt, la sécheresse et les inondations. Dans ce contexte, le renforcement de la résilience dans le domaine de l'eau à l'échelle de l'Union constituera également une priorité, une attention particulière étant accordée au cadre de protection et de gestion efficace des ressources hydriques.

Le trio continuera d'accorder la priorité à la sécurité et à l'approvisionnement énergétiques de l'UE, en favorisant la mise en place d'une véritable union de l'énergie grâce à la création d'un marché européen de l'énergie commun, interopérable et intégré, en vue de parvenir à l'interconnexion, à la sécurité énergétique et d'éliminer les inégalités. Cela impliquera notamment d'agir en faveur d'une électricité abordable, d'améliorer les interconnexions, de renforcer la flexibilité du système et le stockage de l'énergie, et de relier les zones à fort potentiel en matière d'énergies propres et renouvelables aux zones où la demande est forte, y compris en provenance d'États membres et d'îles géographiquement isolés.

Le trio contribuera à renforcer le rôle de premier plan de l'Union dans l'élaboration des règles et des normes numériques à l'échelle mondiale, par exemple dans le domaine de l'intelligence artificielle, et à favoriser la mise en place de partenariats stratégiques en vue d'atteindre les objectifs numériques de l'UE, tout en défendant un espace numérique mondial ouvert, sûr, inclusif et fondé sur les droits de l'homme.

### ***Promouvoir un environnement propice à la science, à l'innovation et favorable aux entreprises***

Le trio souligne l'importance de promouvoir et de favoriser la recherche et l'innovation en vue d'en tirer des avantages sur le plan scientifique et sociétal. La recherche et l'innovation favorisent et renforcent la compétitivité, la sécurité et les valeurs de l'Union sur le long terme. Le soutien à la recherche et à l'innovation de pointe est un élément essentiel des actions visant à mener à bien la double transition écologique et numérique et à assurer un environnement favorable aux entreprises. Dans ce contexte, le trio estime primordial de dynamiser la capacité de recherche de l'Europe dans le domaine des technologies émergentes et génériques, d'attirer et de retenir les talents, de stimuler l'innovation, d'encourager la coopération internationale, en tenant dûment compte de la sécurité de la recherche dans le cadre de la sécurité économique globale, et de parvenir à la puissance industrielle dans les secteurs clés, y compris l'espace, les semi-conducteurs, l'intelligence artificielle, le photonique et les sciences du vivant.

Le trio reste conscient de l'importance d'écosystèmes solides et efficaces dans le domaine des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle, qui jouent un rôle déterminant dans la transformation de la recherche, de l'innovation et de la créativité en valeur économique et sociétale, ainsi que pour soutenir la croissance et la compétitivité des innovateurs européens et des industries culturelles et créatives européennes.

### ***Progresser ensemble***

Le trio promouvra l'UE comme un lieu attrayant où il fait bon vivre et travailler, en renforçant les dimensions sociales et axées sur l'égalité des politiques de l'UE, notamment dans les domaines de la santé et de l'emploi et en veillant à ce que la double transition écologique et numérique profite à tous et ne laisse personne de côté. La politique de cohésion restera centrale pour remédier aux disparités sociales, économiques et territoriales, renforcer la compétitivité et la résilience, et soutenir les régions les moins favorisées, rurales, éloignées et ultrapériphériques.

Le trio appuiera une politique européenne globale en faveur des îles dans de multiples domaines, notamment les transports, les investissements, l'autosuffisance énergétique, la résilience face au changement climatique et la connectivité numérique. En outre, il travaillera à des solutions visant à attirer les investissements pour améliorer la connectivité et assurer une cohésion territoriale plus large.

Le trio reconnaît que l'UE peut jouer un rôle de soutien dans l'atténuation des problèmes liés au logement grâce à la mise en œuvre du plan européen pour des logements abordables. Il s'emploiera également à relever les défis démographiques de l'UE en coordonnant des actions et initiatives conjointes au niveau de l'UE et en prenant des mesures appropriées pour faire face aux tendances démographiques.

Le trio s'efforcera de garantir l'égalité de genre, l'égalité des chances, et l'inclusion, notamment pour les jeunes, les personnes en situation de handicap et les groupes vulnérables. Il cherchera à améliorer l'accès au marché du travail, en créant des emplois de qualité pour tous et en remédiant aux pénuries de compétences et de main-d'œuvre. En outre, nous nous efforcerons d'accélérer la réduction de la pauvreté conformément à l'objectif de l'UE pour 2030.

Le trio fera progresser les efforts actuellement déployés pour poursuivre le développement de l'union européenne de la santé. Il s'attachera à renforcer les écosystèmes européens en matière de dispositifs médicaux et de biotechnologies liés à la santé, y compris pour ce qui est de l'harmonisation des procédures d'essais cliniques visant à renforcer la position de l'UE en tant que chef de file dans les domaines des biotechnologies et de la recherche clinique. La résilience sanitaire et sociale sera renforcée grâce à la consolidation des systèmes de santé, à l'amélioration de la préparation et, dans le même temps, à la promotion de la numérisation et de l'utilisation réactive de l'intelligence artificielle, lorsque cela s'avère approprié.

Le trio continuera de définir l'orientation future de la politique de la jeunesse et poursuivra ses efforts visant à promouvoir la participation des jeunes aux processus démocratiques, en mettant l'accent sur les politiques éducatives en tant qu'outil essentiel pour promouvoir l'éducation aux médias et défendre la démocratie et la cohésion sociale à l'ère numérique. Il œuvra en faveur d'une utilisation sûre et saine des outils numériques, et il combattra la désinformation, le cyberharcèlement et les discours haineux.

Le trio donnera la priorité à la lutte contre la violence interpersonnelle, en travaillant à l'élaboration d'un programme global de l'UE visant à prévenir et à combattre efficacement la violence domestique et la violence à l'encontre des mineurs dans l'ensemble de l'Union.

\*  
\*\*

Unis derrière un même objectif, les membres du trio travailleront ensemble pour faire avancer les objectifs communs de l'Union, en vue de garantir la prospérité, la sécurité et la compétitivité de l'Europe.

---